



“LE SERVICE PUBLIC EST LA RICHESSE DE CEUX QUI N’ONT RIEN !”

Alors, défendons-le toutes et tous ensemble !

Mis à l’honneur pendant la pandémie de Covid, les services publics dont le rôle d’amortisseur social a été unanimement reconnu, n’ont pas les moyens financiers nécessaires à leur bon fonctionnement. Les différents projets de budget proposés ciblent systématiquement la Fonction Publique. Les conséquences de ces choix politiques sont catastrophiques tant pour les usager·ères que pour les agent·es.

Il est urgent de réinvestir dans nos services publics pour les renforcer !

**Le 16 octobre,
EN GREVE
pour les services
publics dans les
Yvelines !**

PRÉCARISATION Et EXTERNALISATION



Depuis la loi d’août 2019, le recours massif aux emplois précaires s’étend dans les 3 versants de la fonction publique, répondant à une politique nationale de réduction des fonctionnaires. Des CDD de droit public ne bénéficiant pas des règles protectrices du Code du Travail, d’une durée de quelques mois à une ou plusieurs années, sont ainsi proposés sur des postes pourtant pérennes et des emplois indispensables au bon fonctionnement de nos services !

Le traitement réservé aux contractuel·les par l’administration est inadmissible, place nos collègues dans une grande précarité et induit beaucoup de turn-over : promesses de CDI non tenues ou absence de communication sur le renouvellement des contrats ; absence de formation ; manque de suivi ; traitement différent en matière d’horaires de travail, de RTT, de télétravail ; sous-qualification voire sous-rémunération...

La précarisation, c’est aussi, en raison de leur dégradation volontaire, l’externalisation des missions de service public et donc leur privatisation.

Tout ceci nuit à la qualité du service rendu aux usager·ères et aux condition de travail des personnels.

Dans les Yvelines

Conseil départemental

- 44% de contractuel·les
- Création de 14 satellites avec externalisation des missions.

Hôpital de Poissy

Privatisation de la blanchisserie interhospitalière.

NOUS REVENDIQUONS

- ◆ L’arrêt de la précarisation de l’emploi dans la fonction publique et la titularisation des contractuel·les répondant à un besoin permanent
- ◆ Dans l’immédiat, l’amélioration des droits et garanties collectives des contractuel·les
- ◆ Un recrutement massif de fonctionnaires pour pourvoir l’ensemble des postes vacants
- ◆ L’abandon des projets d’externalisation et la réinternalisation des missions de service public

Dans les Yvelines

Faute de personnel, fermeture de lits voire de services dans les hôpitaux publics pendant les congés ; fermeture du dernier centre de soins palliatifs.

40% des aides-soignantes en invalidité avant la retraite.

La réduction continue des effectifs dans la Fonction Publique et le pilotage par tableur excel entraîne des conséquences notables sur la **santé mentale des agent-es.**

Nous faisons face dans certains services à des problèmes de considération des agent-es. Manque d'autonomie, hiérarchie infantilisante, lenteur des validations... il en ressort un profond sentiment de déqualification. **Burn-out pour les un-es, bore-out pour les autres : ça ne peut plus durer !**

Les agent-es sont les expert-es de leur travail !

Dans les métiers de la santé, par exemple, les soignant-es s'interrogent. On leur parle tout le temps argent ; elles et eux, veulent juste soigner !

Il est insupportable de voir nos services publics déconsidérés et nos politiques ne rien faire pour y remédier !

Perte de pouvoir sur l'organisation du travail, perte du sentiment d'être utile, multiplication des tâches annexes, absences non remplacées, manque de cohérence entre valeurs professionnelles et morales... les agent-es sont de plus en plus confronté-es à la **perte de sens de leur métier**. Les personnels hospitaliers n'ont par exemple plus que 7 minutes à accorder par toilettes aux personnes âgées.

Plus de travail, moins de personnels : une usure professionnelle précipitée !



Éducation nationale

7 agent-es sur 10 se disent en situation d'épuisement au travail.

Territoriale

Recrudescence des demandes de mise en retraite avant 50 ans ; hausse des licenciements pour inaptitude.

NOUS REVENDIQUONS

- ♦ Le respect et la reconnaissance du travail réel des agent-es et des mesures pour améliorer significativement leurs conditions de travail
- ♦ Des moyens humains, matériels et financiers pour permettre à chacun-e d'avoir le temps de la relation humaine et redonner du sens à nos métiers au service du public



Les mesures budgétaires qui se préparent s'annoncent désastreuses. L'orientation choisie par le gouvernement concernant la préparation du budget 2026 qui, si elle devait être confirmée, signifierait des suppressions massives d'emplois publics, la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, l'affaiblissement et l'abandon de missions de service public sur l'ensemble du territoire...

Nationalement ce sont déjà 40 milliards d'euros qui s'ajouteront aux coupes franches qui impacteront durement les services publics et en particulier les collectivités territoriales.

Il est essentiel que nationalement et localement des moyens soient alloués au bon fonctionnement des services publics, mais également à la juste reconnaissance des agent·es.

L'absence de revalorisation salariale, d'IFSE, d'attribution de CIA, comme **le plan de promotion étriqué ne doivent pas perdurer**. Ces politiques nationales d'austérité qui se répercutent au local, portent atteinte aux droits des personnels, à leur pouvoir de vivre et aux missions de services public.

Le gel du point d'indice depuis de nombreuses années à engendré une perte de 41% de pouvoir de vivre depuis 1980 pour les travailleur·euses de la Fonction Publique.

La baisse de 10% de la rémunération des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie ordinaire, couplée au maintien du jour de carence, sous couvert de maîtrise des dépenses publiques est une nouvelle mesure injuste et touche de plein fouet les femmes enceintes !

Elle fragilise la protection sociale des agent·es et entraîne une dégradation supplémentaire de l'attractivité de la Fonction Publique.

Nous refusons que la Fonction Publique et ses agent·es soient sacrifiées sous le joug des contraintes budgétaires et des politiques d'austérité qui portent atteinte au droit des personnels, à leur pouvoir de vivre, ainsi qu'aux missions de service public et à la qualité du service rendu aux usager·ères !

Éducation Nationale

En 1980, un·e prof débutant·e gagnait 2,17 fois le SMIC, aujourd'hui il/elle gagne 1,14 fois le SMIC.

Le salaire moyen d'un·e AED ou AESH n'est que de 918€ par mois.

NOUS REVENDIQUONS

- ♦ Le retour à une rémunération complète en cas d'arrêt maladie et l'abrogation du jour de carence
- ♦ La revalorisation du point d'indice à hauteur de 10%, son indexation sur l'inflation et un plan pluriannuel de rattrapage salarial public/privé
- ♦ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- ♦ L'intégration des primes dans le traitement indiciaire pour garantir les droits à la retraite et l'abrogation de la contre-réforme des retraites avec le retour du départ à taux plein à 60 ans

POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DANS LES YVELINES
EN GRÈVE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025

PEU IMPORTE NOTRE STATUT OU NOTRE ADMINISTRATION,
MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS !

GEL DU POINT
D'INDICE

PERTE DE SENS

43,8 MILIARDS
D'ÉCONOMIE

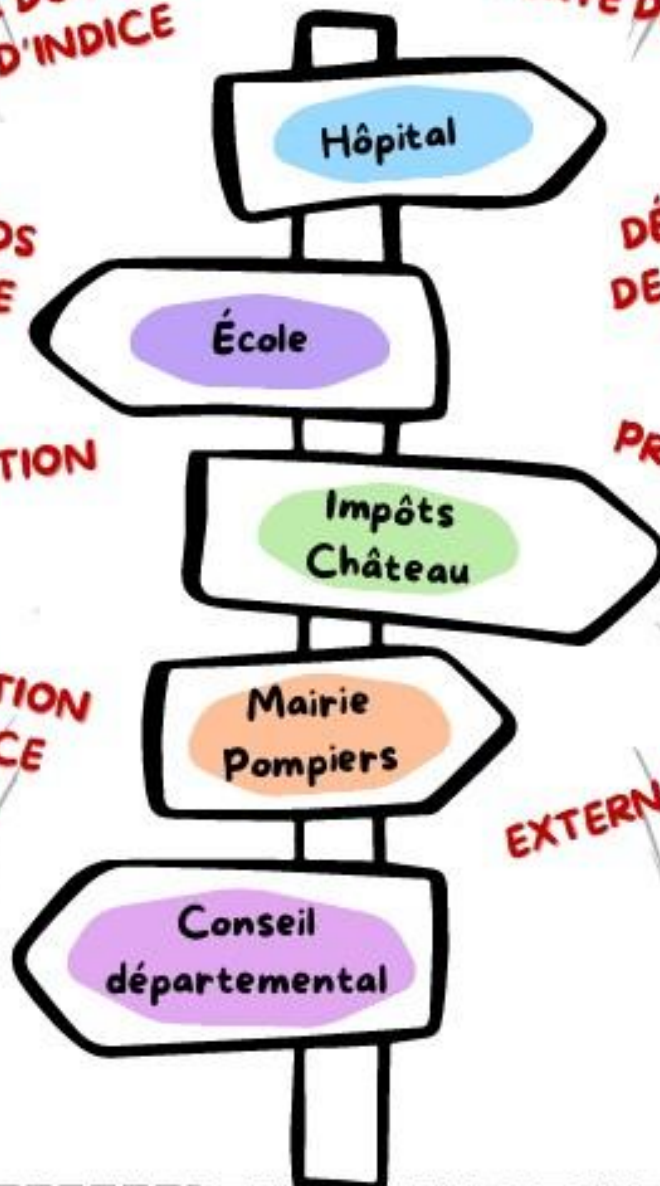
DÉGRADATION
DES CONDITIONS
DE TRAVAIL

PRÉCARISATION

PRIVATISATION

DÉGRADATION
DU SERVICE
RENDU

EXTERNALISATION



MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE

Départ 9h00 devant l'ARS

143 bvd de la Reine - Versailles

→ Arrivée : Av. de Paris à hauteur des grilles du CD 78

